



FC BNSSA – Formation continue

Pré-requis

Tout nageur titulaire du BNSSA. Certificat médical (modèle type sur demande).

Modalités d'inscription

Nous contacter à secretariat@croixblanche38.org

Durée

10h de formation + 2h d'examen.

Délai d'accès

Voir les sessions sur www.croixblanche38.org

Tarifs

150€ + 50€ (examen)

Handicap

Contacter notre référent handicap, David CIGNO au 06 83 72 08 90

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de passer les épreuves de formation continue du BNSSA.

Programme

Pratique aquatique

- Préparation aux épreuves d'examen.

Evaluation

En vue de l'attestation de formation continue, 2 épreuves pratiques sont organisées, en fin de formation ou en décalage.

Démarche pédagogique

- Programme établi selon les recommandations du Ministère de l'Intérieur
- Entraînement natatoire
- Exercices de mise en situation d'examen
- Formation dispensée par des formateurs certifiés BNSSA, MNS et/ou premiers secours.

Moyens pédagogiques

- Matériels divers pour les exercices pratiques
- Mannequins de sauvetage
- Les stagiaires doivent se munir de palmes, masque et tuba personnels.
- Evaluation
- En vue de l'attestation de formation continue, 2 épreuves pratiques sont organisées, en fin de formation ou en décalage.

Validation

Délivrance de l'attestation de formation continue au BNSSA d'une validité de 5 années civiles (soumis à formation continue).